29 janvier 1981 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des lettres de créance de S.E.M. Adnan Bulak, ambassadeur de Turquie en France, Paris, Palais de l'Élysée, le jeudi 29 janvier 1981

`Politique étrangère ` relations franco - turques`
- Monsieur l'ambassadeur,
- Il m'est agréable de recevoir les lettres par lesquelles Son Excellence le Chef de l'Etat turc, le général KENAN EVREN, vous accrédite auprès de moi-même et de mon Gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie.
- Votre mission en France commence alors que nous nous apprêtons a renforcer le dialogue traditionnel entre nos deux pays en accueillant votre ministre des Affaires étrangères et que nos relations économiques connaissent un nouvel élan. Ce sont donc des circonstances favorables que vous trouvez.
- Je ne doute pas qu'elles soient servies par vos qualités, votre expérience, et la connaissance que vous avez de notre pays, de notre culture et de notre approche des problèmes. Ainsi contribuerez-vous à entretenir les liens anciens d'amitié qui unissent la France et la Turquie, ainsi qu'à développer notre compréhension mutuelle et notre coopération.\
`Politique étrangère ` relations franco - turques`
- Vous avez évoqué les difficultés qu'a connues, tout récemment, votre pays et les efforts de ses dirigeants pour restaurer l'autorité de l'Etat et rétablir l'économie. Soyez assuré de l'intérêt que la France porte à cette tâche de redressement national dans laquelle vous vous êtes engagés avec résolution et des voeux qu'elle forme pour son succès afin que la Turquie s'appuyant sur des institutions démocratiques stables et sur une économie assainie, puisse pleinement tenir sa place à la charnière de deux régions du monde particulièrement sensibles. Rien ne peut vous y encourager davantage que le souvenir d'ATATURK, fondateur de votre République qui a déterminé les choix de la Turquie moderne et dont vous commémorez cette année le centenaire.\
`Politique étrangère ` relations franco - turques`
- Méditerranéennes l'une et l'autre, membres de l'Alliance atlantique, unies, à travers la Communauté économique européenne, par des liens d'association, entretenant des solidarités particulières avec des zones aujourd'hui instables ou menacées, la France et la Turquie ont toutes les raisons de vouloir renforcer leur dialogue. Je ne doute pas que chacun de nos pays, avec ses caractéristiques et son expérience propre, bénéficie de cet échange et qu'ensemble nous soyons mieux en mesure de contribuer à la solution des problèmes de ces temps difficiles.
- Soyez assuré, monsieur l'ambassadeur que, dans cet esprit d'amitié et de considération, vous trouvereztoujours auprès de mon Gouvernement et de moi-même l'appui et l'attention que vous pouvez désirer pour mener à bien votre haute mission. En vous remerciant des sentiments que vous avez exprimés au nom du Chef de l'Etat turc, je vous prie d'être auprès de lui l'interprète des souhaits que je forme pour le bonheur et la prospérité du peuple turc.\